

# BOITE AUX LETTRES ACADEMIQUE

## Activation

Il est nécessaire d'avoir son NUMEN pour l'activer (à demander au secrétariat de son établissement).  
Se connecter sur <http://www.messagerie.ac-aix-marseille.fr/>

## Consultation

C'est un webmail, accessible depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet, à l'adresse <http://webmel.ac-aix-marseille.fr/>  
Les conseils d'utilisation sont donnés sur <http://www.messagerie.ac-aix-marseille.fr/aidewebmel.html>

## Configuration sur logiciel de messagerie

On peut configurer cette boîte aux lettres sur un logiciel de messagerie (comme Outlook) : suivre les indications sur <http://www.messagerie.ac-aix-marseille.fr/aideparametrage.html> .

## Intérêt

### Le bureau virtuel

Elle permet d'avoir un identifiant (le mot de passe par défaut est le NUMEN, mais on peut le modifier dans la boîte aux lettres), qui donne accès au BUREAU VIRTUEL depuis le site de l'académie ( <http://www.ac-aix-marseille.fr/> ).



On y trouve en particulier ses états de services en entrant dans i-prof, onglet : Votre dossier



### L'anti-virus académique

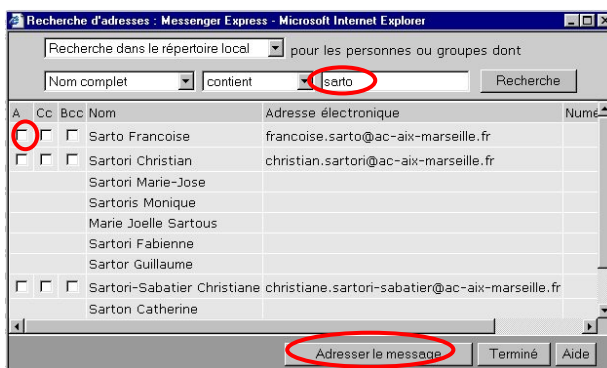
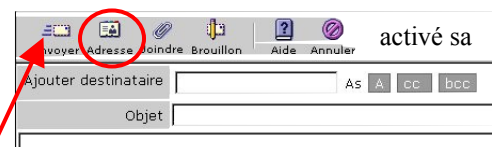
C'est à cette adresse que vous recevrez, si vous en faites la demande, le n° de licence de PC-CILLIN, anti-virus payé par l'académie à ses enseignants et disponible sur le site de l'académie (en téléchargement) à l'adresse : <http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/tice/assist/securite/antivirus/index.htm>

### Ecrire aux collègues (déjà inscrits)

Ouvrir la boîte aux lettres en se connectant sur <http://webmel.ac-aix-marseille.fr/> et cliquer sur Rédiger



Pour connaître l'adresse du destinataire (si c'est un collègue qui a une boîte) : cliquer sur Adresse



Puis taper le nom (ou le début du nom) du collègue : choisir dans la liste affichée le bon correspondant (cocher la case A) et cliquer sur Adresser le message

Compléter le message (Objet, contenu) et cliquer sur Envoyer.